Le Parisien

En Italie, des patrons envisagent la grève fiscale

Pordenone (Italie), vendredi. Massimo Colomban *(à gauche)* et d'autres membres du réseau Oui, sauvons l'Italie militent pour l'annulation de lois, estimant qu'elles entravent la liberté d'entreprendre. *(DR.)*

ROME (ITALIE)
De notre correspondante

Fiscalité et bureaucratie agacent bon nombre d'entrepreneurs italiens. Ils prévoient de lancer, le 28 mars, deux recours en justice contre les lois italiennes qui, selon eux, entravent la liberté d'entreprendre. L'un auprès de la Cour constitutionnelle italienne, l'autre auprès de la Cour européenne. Les membres du réseau baptisé Oui, sauvons l'Italie n'hésiteront pas à aller plus loin en organisant, par exemple, une grève fiscale. Les salariés percevront leur salaire brut et pourront ainsi voir clairement le montant des cotisations versées à l'Etat italien. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Né en mai 2012, en marge d'un forum entrepreneurial, Oui sauvons l'Italie regroupe aujourd'hui 1,5 million d'entreprises. « Tous les jours, de nouveaux membres nous rejoignent », observe Massimo Colomban, homme d'affaires et porte-parole du mouvement. A la tête d'une dizaine de start-up italiennes spécialisées dans le biomédical et d'une entreprise cotée en Bourse, Massimo Colomban est le prototype de l'entrepreneur lombard.

La loi de finances de 2014 en ligne de mire

Le mouvement hétéroclite attire aussi des associations de chercheurs. Nous accueillons « tout ce qui peut permettre à l'Italie de repartir, souligne Massimo Colomban. Nous ne sommes pas sectaires. » Le point commun à ces adhérents? Tous sont prêts à en découdre avec la politique économique italienne qu'ils jugent inadaptée. Dans le collimateur, entre autres, la lenteur bureaucratique et la fiscalité trop élevée. « En Italie, les entrepreneurs sont taxés à plus de 60%. Le pays est prisonnier : la demande n'est pas suffisante, sans compter la situation dramatique des jeunes, dont 40% sont au chômage. » Le réseau Printemps italien des entreprises, en référence au Printemps arabes. affirme quant à lui que «la situation de l'entreprise en Italie est une tragédie sans fin. »

La loi de finances de 2014 — dite loi de stabilité — du gouvernement d'Enrico Letta qui prévoit un dégrèvement fiscal à hauteur de 14,6 Mds€ sur trois ans, devrait calmer la colère de ces patrons. « Ce n'est pas suffisant, affirme Massimo Colomban. Tous les jours, il y a des entrepreneurs qui mettent la clé sous la porte, qui ne savent pas comment payer leurs employés. La situation des entreprises de moins de 10 salariés, surtout, est inquiétante. »

Le président de Confindustria, la confédération de l'industrie italienne, s'était montré lui aussi très critique à l'égard de la loi de stabilité, jugeant, lors d'une conférence sur l'Exposition universelle de Milan, qu'en Italie, « le monde de l'entreprise touchait le fond ».

FLORA ZANICHELLI